

L'EVÊQUE D'ALGER.—L'Eglise d'Afrique ne pouvait rester muette après ce dernier coup de tonnerre qui a renversé en trois jours le trône et les institutions de la métropole; Alger, cette France d'au-delà des mers, fille et sœur de l'Eglise de France, s'exprime comme son aînée par la bouche de son zélé et éloquent pontife:

" Dieu seul est immuable, N. T. C. F. ! Qu'est-ce donc que les grandeurs de ce monde ? que sont la puissance, l'habileté, la fortune, puisqu'elles se brisent de la sorte ? Quelle folie que de fonder ses espérances sur la créature, vain roseau que brise le souffle de la tempête ! Vous seul, ô mon Dieu ! parmi tant de déchirements et de chutes, demeurez éternellement. C'est le premier cri qui échappe à toute ame réfléchie à la vue de catastrophes si étonnantes et de ruines si hautes et si soudaines.

" Mais non, N. T. C. F., Dieu ne demeure pas seul. Sa vérité, sa religion, son Eglise restent aussi fermes que lui-même. Il l'avait juré deux fois : dans le Testament ancien, par le Psalmiste : *Veritas Domini manet in æternum*; une seconde fois par la bouche même de Jésus-Christ : *Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront point.*

" Quel que soit le cours des idées qui emportent les peuples, quelles que soient les formes gouvernementales adoptées par les nations, la République des ames n'a rien qui l'empêche de vivre et de prospérer à leur ombre. Jésus-Christ n'a-t-il pas imprimé au front de son Eglise le grand sceau du catholicisme, c'est-à-dire de l'université ? Université des lieux, université des temps. Or, où en serait le catholicisme, si Jésus-Christ lui-même n'avait fait son Eglise d'une manière telle qu'elle pût, sans sacrifier ses croyances, ses droits ou ses devoirs, s'accommoder à toutes les formes de la politique terrestre ? Où en serait le catholicisme, s'il n'avait pas en lui-même un principe immortel de vie qui le fit durer parmi la multiplicité des gouvernements variables comme l'esprit ou le progrès des temps ?

" Votre évêque et tous vos prêtres, N. T. C. F., proclameront avec bonheur le principe, baiseront avec respect et les mains qui viendront immortaliser dans notre patrie, reposée enfin de tant d'agitations sanglantes, le règne de la liberté réglée, de l'égalité universelle devant des lois sages, et la sincère fraternité des cœurs devant Dieu. Puisse l'avenir les faire entrer dans les institutions et dans les mœurs de la France !

—La République française s'exprime ainsi :

" La liberté d'association doit être entière, absolue ; elle n'admet aucune exception, aucune réserve. La république doit l'accorder même à ses adversaires, sous peine de retomber dans le régime de l'arbitraire et de l'oppression. Nous espérons que cette vérité serait bien comprise de tout le monde et qu'après une révolution accomplie à l'occasion d'une atteinte portée au droit de réunion, on ne s'aviserait plus de contester à des citoyens le droit de se réunir, de s'associer ou de vivre en commun. Mais il paraît que l'arbitraire est de tous les régimes, et qu'aux yeux de certaines gens la liberté peut être suspendue et l'égalité enfreinte, sous la république comme sous la monarchie. Voici, par exemple, le citoyen Emmanuel Arago, qui, à son arrivée à Lyon, s'est empressé de dissoudre toutes les congrégations et corporations religieuses. M. Emmanuel Arago n'a-t-il pas les congrégations religieuses, soit il ne se ne les amons pas non plus, nous pensons qu'elles sont de notre temps un vivant anachronisme ; mais parce que telle est notre opinion, nous ne croirions ni élever le droit de la dissolution, ni proscrire, si nous étions revêtus, comme le citoyen Emmanuel Arago, des pleins pouvoirs du gouvernement provisoire ?

ABD-EL-KADER.—Abd-el-Kader vient d'adresser au gouvernement provisoire une lettre dans laquelle il se réjouit de l'abolition de la royauté et de l'établissement de la république, parce qu'il a lu dans les livres qu'un tel état de choses est convenable aux peuples, puisqu'il anéantit l'injustice et empêche le fort d'opprimer le faible ; que, par conséquent, tous deviennent frères, et que par cette raison nul frère ne peut s'élever sur son frère. Puis il ajoute :

" Les anciens juges ont dit : *Quiconque veut s'agrandir s'affaiblit.*

" Les anciens sages ont dit : *Celui qui ne consulte que son opinion glisse et tombe.*

" Aujourd'hui vous êtes des hommes de grand cœur, compatissants ; vous aimez le bien, et ne jugez que par la légalité. Dieu vous a placés où vous vous trouvez peut-être les protecteurs des infatigables et des affligés ; je suis un de ceux-ci et je suis malheureux. Je demande de vous et de votre justice d'arracher l'affliction qui m'opprime.

" Si je n'ai point obtenu justice par le passé, je dois l'obtenir maintenant, puisque vous êtes les auteurs de l'état de choses qui ne veut plus ni justice ni oppression.

" Je n'ai rien fait qui puisse être blâmé par des hommes sages comme vous l'êtes.

" J'ai défendu mon pays par tous mes moyens. J'ai la conviction que pour cette raison vous m'estimerez...

" Nous ne pouvons pas vivre, ajoute-t-il, dans un pays dont le vêtement, le langage, la nourriture et tous les usages en général diffèrent entièrement des nôtres..."

Enfin il termine par ces mots :

" Je n'ai point été pris les armes à la main. Je suis venu au Français volontairement et parce que je l'ai bien voulu. Si j'avais pensé trouver chez eux quelque chose qui pût me déplaire, je ne serais point venu à eux.

" Je crains que quelques-uns de vous puissent penser qu'en retournant aux choses de ce monde et en revenant en Algérie, j'y ferais remuer des troubles. C'est une chose impossible et qui ne pourra jamais arriver. N'ayez aucun doute sur moi à cet égard, pas plus que vous n'en aurez en pareille circonstance de la part d'un homme mort, car je me place au nombre des morts.—Mon seul désir est de me rendre à la Mecque et à Médine pour y étudier, et adorer Dieu jusqu'à mon dernier jour.

" Salut, etc."

COMBAT ENTRE LES ESPAGNOLS ET LES MAURES.—On s'attendait à de nouveaux combats entre les Espagnols et les Kabyles, surtout depuis l'occupation de l'île Zaffarim. Ces prévisions étaient fondées. Voici ce qu'on lit dans une lettre de Melilla en date du 18 mars :

Le 16 de ce mois, à cinq heures du matin, un corps de troupes de 900 hommes, renforcé par 100 présidarios (généralistes) armés, fit une sortie de Melilla pour enclouer une batterie de trois pièces qui inquiétait vivement la place depuis quelque temps.

La gâche Bidassa et le vapeur de guerre *Vulcano* vinrent s'embarquer au plus près de la côte, afin de soutenir la retraite des leurs et prendre en charge un gros d'Arabes qui, la veille, s'étaient établis à demi-perte de canon du rivage.

L'aube blanchissait à peine, quand le petit corps d'armée arriva sur le plateau de la batterie. Les Arabes, surpris d'abord, ne tardèrent pas à se rallier et à défendre énergiquement leur terrain : les Espagnols parvinrent à leur enclouer un canon ; mais des masses de Kabyles sortaient de tous les coins ; derrière chaque buisson, chaque touffe d'aloès, se levaient des combattants, et la retraite fut aussitôt ordonnée. Elle s'effectua en bon ordre, ce qui n'empêcha pas les assaillants d'être poursuivis jusque sous les murs de Melilla.

Les Espagnols n'ont perdu qu'un seul homme ; mais ils ont eu trente blessés, parmi lesquels un commandant et quatre officiers. Un sous-officier du *Vulcano* eut ainsi le coude brisé par une balle. D'après le rapport de la *Vigie*, les Arabes ont dû perdre beaucoup de monde, surtout dans le premier instant de surprise. On évalue leur perte à deux cents tués ou blessés.

Les présidarios se sont parfaitement conduits dans cette circonstance ; et le commandant du bague soutint un combat corps à corps, avec un chef Kabyle, qu'il acheva d'un coup d'épée.

Pendant toute la journée les Arabes illuminèrent des feux de signaux, et le soir, au dire des officiers du *Vulcano*, mieux postés pour voir que ceux de la place, plus de 30,000 hommes couronnaient les hauteurs de Melilla.

Cette affaire, qui est la plus chaude de toutes celles que les Espagnols aient eu depuis longtemps avec leurs voisins, semble être le prélude de beaucoup d'autres.

CHARITÉ CANINE.—Lund dernier, un petit chien, appartenant à un habitant de Cambridgeport, s'aventura dans les rues, et reçut, en qualité de vagabond, un coup de pistolet qui le blessa assez grièvement. Il resta sur la place, incapable de se mouvoir ; mais quelle ne fut pas la surprise de ses maîtres, lorsque, quelques heures après, ils virent un gros chien du voisinage rapporter à sa gueule le pauvre petit blessé. Arrivé devant la maison, et trouvant fermée la porte grillée qui y donne accès, ce bon samaritain d'un nouveau genre se mit à creuser la terre au dessous, jusqu'à ce que l'ouverture fût assez grande pour lui permettre de s'y glisser avec son fardeau. Quel instinct ! quelle leçon !

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez MESSIEUR E. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON :

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal, Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A. Laroque, V. Président, Francis Hineke, L. H. Hulton, Danse Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond,

P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mitholland, Edwin Atwater, Barth. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier,

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera Cinq pour cent sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, excepté autre jour dans la semaine. Le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier

LIVRES NOUVEAUX

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de " LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN " contenant des Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins sur acier, trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

—AUSSI—

Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. ET J. SADLIER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOUTANGER, Rue Notre-Dame. Ses ETUDES DE PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique que en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à des prix qui ne se voient nulle part. Voir ses prix avant et d'acheter ailleurs. J. B. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un volume de 240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DIX-SEPT CENTS par année, payables tous les six mois et d'AVANCE. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE centimes par semaine, payables par trimestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir bien nous faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives ; et les journaux qui échangent avec nous, nous confieront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, rue Lamontagne, No. 25, Rue St. François, et chez MM. J. & D. Grunzire, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Fille. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL, CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitation, mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSSI— CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPEL ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et sailants.

" Dans brochés en or et couleurs. " (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapel et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches ornements au centre et aux extrémités.

ETOFFES ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux).

Noire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir au MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs, ciboires, Encensoirs, Burettes, etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise ; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience ; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices de culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'entrée au commencement de l'année scolaire, que la vacance annuelle de quatre semaines. La fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août, 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÊCHÉ.

THE PILOT

And Journal of Commerce

Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—Cinq PIASTRES par année.

The Weekly Pilot,

Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année.

W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires.

Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont expédiés proprement à ce Bureau.

13 avril.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre à vendre, à des CONDITIONS TRES-MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-dessus désignés, savoir :

1° UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromeo, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Granges, Hangar, Fenil et autres Bâtimens ; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2° UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâties ci-dessus construites, consistant en Maison, Fenil et autres Bâtimens.

3° UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANTOINE RICHARD CHARRIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAI S.

Montréal, 21 février 1848.—q1.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance.

On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payable d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 0 3

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires

Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.

Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. Vic.

St. Anne, M. P. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.